

**Sujet :** [INTERNET] Ferme éolienne de la Lande

**De :** Michel LEMOSQUET <

**Date :** 23/05/2022 14:27

**Pour :** pref-enquetes-publiques-environnement@mayenne.gouv.fr

A Monsieur le Commissaire enquêteur,

Veillez trouver ma contribution en PJ

Avec toute ma considération

— Pièces jointes :

---

Enquête pub Commer 19 mai 2022.odt

30 octets

A Monsieur le Commissaire enquêteur pour la « ferme éolienne de La Lande ( Commer Martigné 53470 ) »

En 2000 La Mayenne s'est soulevée face à un projet d'enfouissement de déchets nucléaires dans le massif granitique d'Izé en Nord Est Mayenne. Les élus communaux, les citoyens, les représentants de l'agriculture et du monde rural, diverses associations ...avaient manifesté massivement à Laval (5000 personnes) puis à Bais deux jours plus tard le 13 mars (3000 personnes). Le Conseil Départemental avait également pris position contre ce projet qui aurait impacté durablement l'environnement, les productions agricoles de qualité de ce territoire et la vie des citoyens y résidant.

Cet évènement majeur a suscité beaucoup d'interrogations sur la question du nucléaire et de l'énergie en général. Un voyage en Allemagne puis en Suisse regroupant des élus, des techniciens et des citoyens, a permis à la Mayenne d'ouvrir ses « horizons » sur les économies d'énergie et le développement des énergies renouvelables. Le retour sur le Pays de Haute Mayenne de l'époque a enclenché une dynamique de réflexion et de mise en œuvre de projets. Sur l'habitat passif (BBC ...et plus) sur les baisses de consommation dans les exploitations agricoles (achat groupé de chauffes eau solaires, récupération de la chaleur du tank, achat groupé de panneaux photovoltaïques...etc). La création de la filière bois déchiqueté s'inscrit aussi dans cette dynamique avec la création de chaufferies bois ...

Les premières éoliennes de la Mayenne apparaîtront en 2008 à la Haye Traversaine puis au Horps, à Cresnes sur Fraubée et à Saint Cyr en Pail...Aujourd'hui la Mayenne compte 77 machines totalisant 175 MW et produisant 396 150 MWh par an soit pratiquement 20 % de la consommation électrique totale mayennaise qui est de 2 085 000 MWh. Avec la méthanisation par cogénération (3,8%) le solaire photovoltaïque (2,5%) et l'hydraulique (0,7%) l'éolien (19%) est donc la ressource principale des 26 % d'énergies renouvelables électriques produites en Mayenne. ( sources : Enedis et Territoire Energie Mayenne )

Le Conseil Départemental de la Mayenne avait fixé l'objectif de 100 éoliennes pour 2020 ; force est de reconnaître que le retard est conséquent suite à de nombreux recours sur des projets qui datent pour certains d'entre eux à plus de dix ans ! Ce projet de Commer, Martigné en est un des exemples avec toutes les procédures successives, la palme revenant au projet de Château Gontier Azé où les études ont commencé il y a 15 ans !

Dans les six scénarios RTE proposés pour 2030-2050, même le plus nucléarisé retient une part importante d'éolien dans le mix électrique. Le nucléaire « ancien » fait face à un certain nombre de problèmes (anomalies, pannes et maintenance mettent régulièrement un grand nombre de réacteurs à l'arrêt) mais aussi une problématique déchets dont on parle très peu (Piscines de refroidissement saturées, projet Cigeo qui pose aussi de nombreuses questions sociales et environnementales). Alors qu'EDF nous annonce une baisse significative de production nucléaire pour 2022 ...2023 (300 TWh au lieu de 400 en 2015) la France devra pousser les économies d'énergie au maximum et développer rapidement toutes les sources renouvelables sinon nous serons contraints d'importer massivement de l'électricité l'hiver prochain. La guerre en Ukraine plonge l'Europe dans une crise énergétique sans précédent avec une menace nucléaire utilisée par l'agresseur. L'EPR de Flamanville toujours pas en fonctionnement n'apporte pas de réponse immédiate. Quant aux 6 EPR2 promis, ils ne produiront pas d'électricité avant 2037 – 2040 de l'avis de tous les spécialistes... Hors la question qui se pose c'est évidemment comment est ce qu'on assure l'approvisionnement électrique français d'ici 2040 !

S'il est vrai que l'énergie parfaite n'existe pas mise à part celle que nous ne consommons pas, il convient néanmoins de faire des choix d'intérêt collectif en ayant une approche globale incluant

tous les paramètres de l'extraction au démantèlement . Et de cet angle de vue l'éolien figure dans les énergies de moindre impact puisque les machines sont désormais entièrement recyclables (pales y compris) même s'il faut poursuivre toutes les améliorations possibles pour réduire au maximum les éventuelles nuisances .

Au regard des récentes déclarations européennes reprises par les Etats, la Transition Energétique est plus que jamais un impératif d'urgence absolue. Elle passera forcément par les territoires qui sont un échelon pertinent de maîtrise des consommations et d'indépendance énergétique avec le déploiement de toutes les sources renouvelables complémentaires. La Mayenne est fortement engagée dans cette orientation avec des objectifs importants en électricité et en gaz renouvelables. Territoire d'Energie Mayenne accompagne cette transition avec une participation citoyenne de plus en plus mobilisée (cf projet éolien St Hilaire du Maine ). La part du territoire mayennais pouvant accueillir des éoliennes (20%) devra s'élargir pour une meilleure répartition sur le territoire. (cf couloirs d'aviation etc...)

Pour toutes ces raisons nous soutenons sans ambiguïté le projet éolien de la ferme de la Lande à Commer Martigné comme nous soutenons le développement des autres énergies renouvelables en Mayenne et ailleurs ( Photovoltaïque, méthanisation, bois énergie, géothermie etc ...)

En souhaitant vivement la mise en œuvre de ce projet , nous vous adressons Monsieur le Commissaire enquêteur nos plus sincères salutations .

Pour le CoedraMén engagé dans la Transition énergétique .

Le Président Michel Lemosquet 53160 Bais